

**Our French Lesson**

**AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.**

La nouvelle direction de l'Abéille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désireux de perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publions en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

**NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.**

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other diffi-

culties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

**NICETTE.**

— Tu es un homme mort, dit le médecin en regardant fixement Anatole.

Anatole chancela.

Il était venu gaiement pour passer la soirée avec son vieil ami le docteur Bardais, l'illustre savant dont tout le monde connaît les travaux sur les substances vénéneuses, mais dont Anatole avait pu apprécier plus que personne la noblesse de cœur et la bonté quasi-paternelle. Et voilà que tout à coup, sans ménagement, sans préparation, il entendit sortir d'une bouche si autorisée ce terrifiant pronostic.

— Malheureux enfant, reprit le docteur, qu'as-tu donc fait ?

— Rien que je sache, balbutia Anatole très troublé.

— Cherche dans tes souvenirs. Dis-moi ce que tu as bu, ce que tu as mangé, ce que tu as respiré ?

Ce dernier mot fut un trait de lumière pour Anatole. Le matin même il avait reçu une lettre d'un de ses amis qui parlait de l'Inde en touristes. Dans cette lettre se trouvait une fleur cueillie sur les bords du Gange par le voyageur, une fleur rouge, tourmentée, bizarre de forme et dont le parfum, si se le rappelait bien maintenant, lui avait paru étrangement pénétrant. Anatole fouilla dans son portefeuille et en retira la lettre et la fleur qui lui montra au savant.

— Plus de doute! s'écria le docteur. C'est la *Pyramenis indica*! la fleur mortelle, la fleur de sang.

— Alors, vraiment, vous croyez ?

— J'en suis sûr, hélas

— Mais ce n'est pas possible. Je n'ai que vingt-cinq ans. Je me sens plein de vie et de santé.

— A quelle heure as-tu déchauché cette lettre fatale ?

— Ce matin à neuf heures.

"You are as good as dead."

"Looking steady at." "Staggered."

"Joyfully." "To spend the evening."

"Whose works (dont les travaux) on poisonous substances everybody (tout le monde) knows."

"But whose nobleness of heart and almost fatherly kindness, Anatole had been able to appreciate more anyone."

"All of a sudden." "Without regard for his feelings."

"Prognostic." "Continued."

"Nothing I know of." "Stammered."

"A streak of light." "Traveling about India." "Had been."

"Plucked." "Of strange shape."

"And the odor of which." "He remembered it well now." "Searched." "And took out from it." "I feel myself full of life and health." "Opened. (lit.: unsealed)."

**Les Tribunaux**

**COUR CIVILE DE DISTRICT.**

**Nouveaux procès.**

Mme. Jos. Argus vs. son époux, divorce.

Mme. M. Borges vs. son époux, divorce.

Mme. Minnie Auselle vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, \$11.075.

Herman Perloff vs. Adolph D. Caplau, saisie provisoire, \$446.50.

L. C. Vacher vs. Richard F. Stauffer, pour un billet, \$225.

Laura C. Mosby vs. Robert E. Warfield, séparation de corps et de biens.

Joseph L. Covert vs. Margaret J. Scott, séparation de corps et de biens.

William Fuller vs. Mary Larousa, son épouse, divorce.

Florence Heinrich vs. William Fred Keff et als, demande en partage.

Mary Lewis vs. Metropolitan Life Ins. Co., pour une police d'assurance, \$895.

**Successions.**

Les successions suivantes ont été ouvertes:

Nicholas Barthe, Robert Huxen, John Carbonero, Mme. Guella Guice.

Louis Alexander Jones demande l'émancipation.

**PREMIERE COUR DE CITE.**

**Nouveaux procès.**

Ernest A. Carrere vs. M. et Mme. Geo. Topps, pour possession d'une propriété.

Richard E. Melburn vs. John D. Davidson, réclamation, \$20; vs. le même, réclamation, \$21.24.

Joseph Stevens vs. H. L. Gruner, épouse de Frederick Gruner, réclamation, \$3.98.

Chas. G. Fletcher vs. Philip Connelly, réclamation, \$2.55.

Peter J. Guarino vs. Forestiere & Lo Coco, réclamation, \$68.41.

Opatowsky & Sons vs. Vincent Piro, réclamation, \$24.60.

Schmidt & Ziegler, Ltd. vs. Peter Mancuno, réclamation, \$19.90.

Gustave Bass vs. Aug. C. Freitag, gérant de la "Red Cross Homeopathic Pharmacy," réclamation, \$24.22.

Julius D. Feitel vs. William M. Cunningham et als, in solido, réclamation, \$15.

Fabacher Estalote Demolishing Co., Ltd. vs. D. Matranga, réclamation, \$24.50.

C. Lazard Co., Ltd. vs. E. M. Beyer, réclamation, \$30; vs. J. H. Coats, réclamation, \$27.84.

R. Hailes vs. Leo H. Bickmann et als, in solido, réclamation, \$23.45.

**Ventes Inscrites**

**AU BUREAU D'ALIENATIONS.**

Poydras Asylum à H. Goodman et Harry Hyman, bail de la propriété No. 412-14 Poydras, pour 21 mois à \$50 par mois.

Le même à H. Goodman & Co., bail de la propriété No. 501 Tchoupitoulas, pour un an à \$120 par mois.

Omer B. Delord à Felix J. Dreyfous, lot, Thalia, Erato, Galvez et Miro, \$725.—Shérif.

Thomas J. Tully, Jr. à Eureka Homestead Society, 3 lots, Harrison, Julia, Catina et Fremont, \$4464.24.—Benedict.

Acquéreur à Geo. P. Hinds, la propriété ci-dessus, \$3500.—Benedict.

Daniel Richardson et als à Chas. L. Richardson, lot, Clouet, Villere, Urquhart et Feliciano, \$700.—Weil.

David A. Walsdorf à Tenth Precinct Club of the Seventh Ward Impt. Assn., portion, Doggenoise, Onzaga, Lapeyrouse et Rocheblave, \$1000.—Daly.

Xeter Realty Co., Ltd. à John Caruso, lot, Bourbon, Touro, Rocheblave et Tonti, \$25 (Quit-tance)—Lautenschlaeger.

Le même à Carlo Orlando, dans l'Etat ci-dessus, \$25 (Quit-tance)—Lautenschlaeger.

Geo. V. Foltz à Aristide I. Foltz, 2 lots, Bruxelles, Abondance, Treasure et Paris, \$800.—Young.

Anthony Kiefer à Savings and Homestead Assn., 3 lots, Bourbon, Touro, Galvez et Johnson, \$3000. Manion.

Acquéreur au vendeur, la propriété ci-dessus, \$3000.—Manion.

John T. Gustave Neff à Hermann Nebel, lot, Rampart, Mazant, Bourgogne et France, \$2000.—Loomis.

Chas. W. Schmidt et son épouse à William H. Seemann, 2 lots, DeMontluzin, Lafaye, Lombard et Gentilly Boulevard, \$5600.—Zengel.

Hermann Nebel à Suburban Bldg. and Loan Assn., 2 lots, Poland, Marais, St-Claude et Les-sens, \$3100.—Loomis.

Acquéreur au vendeur, la sus-dite propriété, \$3100.—Loomis.

Mme. Jesse C. Williams à Mme.

Daniel Wright, portion, Prieur, Bourbon, Johnson et St-Antoine, \$750.—Martinet.

John W. Mathes et al à Geo. F. Maier, bail de l'immeuble, No. 1751, avenue St-Charles, pour 3 ans à \$35 par mois.

Mme. Edward James Flynn à Alfred W. Danziger, portion, Magasin, Constance, Washington et Ame, \$2000.—Dreyfous.

Theresa Cavallaro et al à Ernest A. Carrere, autorisation de vendre la propriété No. 1914 Annonciation, pour \$3100.

James A. Blythe et al à A. H. Ulrig, 5 lots, Wilson, 1. 1er, Canal Reservation et Maumus, \$125.

Land Development Co. of La., Ltd. à Philip J. Coyne, 11me de lot, Jacific, Evelina, Elmira et Opelousas, \$47.55 (Rédemption), Cotonio.

Joseph A. Blythe à Thomas J. Pinchback, 4 lots, Hayes, Garfield, E. 12me et E. 15me; 4 lots, Grant, Hayes, E. 3me et Maumus; 2 lots, Hayes, Garfield, E. 9me, et E. 12me; 2 lots, Hayes, Garfield, E. 3me et E. 6me. \$132.

Joseph A. Blythe à Mme. J. B. Heimer, Jr., 2 lots, Henry, William, Payssé et Riverside, \$62.

Albert G. Tebo à Burt W. Henry, portion, Octavia, Liberty, Franklin et Peters, \$600.—Fletcher-inger.

Orient Co., LL. à Alcide Bissant, portion, Bredilove, DeArmas, Octavia et Rickerville, \$350.—Tichenor.

Walter Burns à Greater N. O. Homestead Assn., lot, Amelia, Howard, Freret et Delachaise, \$1600.—Shérif.

Daniel A. Camp à August Grosz, lot, Berlin, Magnolia, Robertson et Claiborne, \$600.—Ellis.

Eugene Willis à Felix J. Dreyfous, lot, Burdette, Fern, Hickory et Cohn, \$1000.—Danziger.

Citizens' Homestead Assn. à Wm. E. Muir, portion, Pritchard, Apricot, Eagle et Monroe, \$2500.—Manion.

**Bureau des Hypothèques.**

Mme. Michael Ryan à George B. Smith, \$200, un billet, un an, 8 pour cent, lot, St-Joseph, Magasins, Constance et Delon.—Montgomery.

Michael Diebold à Francis D. Charbonnet, Jr., \$300, un billet, un an, 7 pour cent, portion, Français, Villere, Robertson et Touro.—Charbonnet.

Morris Saxey à F. B. Twomey, \$3200, 2 billet, un an, 8 pour cent, 2 lots, Fern, Panola, Sycamore et Short.—Dreyfous.

Mme. Sarah Baker à Harry Singer, \$420, 42 notes, 1 an, 7 pour cent, lot, Général Scott, Millaudon, Wall et Esther.—Weil.

Josiah E. Pearce, pour Mme. Lucille W. Bohn, \$16,000, lot, Broadway, Hampson, Audubon et Maple; pour garantir le bail de l'immeuble, 814-816 rue Canal.—Rightor.

**Pour les blessés**

Du "Figaro":

Nous recevons de notre illustre collaborateur Pierre Loti l'appel suivant:

A tous mes amis, connus ou inconnus, je viens tendre la main, demander l'aumône. Chaque fois que j'ai quêté ainsi, — pour les pêcheurs, pour les veuves et les orphelins de la mer, — on m'a largement donné; alors, j'ai confiance que l'on me donnera plus largement encore, aujourd'hui que je quète pour nos chers et admirables blessés.

Il y a quelque temps, j'ai accepté avec joie la présidence d'honneur d'une œuvre qui s'appelle "le Vestiaire des Blessés," une œuvre qui n'est similaire à aucune autre et qui remplit ce double but: habiller chaudement les soldats convalescents qui retournent au combat et donner des vêtements convenables à ceux qui, plus gravement atteints, estropiés pour la vie, s'en retournent en désespérés dans leurs foyers.

L'œuvre a rendu déjà d'immenses services, elle a secouru des milliers de soldats, envoyé même le nécessaire à des combattants affaiblis et gelés dans les tranchées. Mais les demandes sont débordantes. Nous voudrions faire face à toutes, et quelles que soient les générosités qui nous ont secondés jusqu'ici, nous craignons de ne pas y parvenir.

Les dépôts s'épuisent. Alors je supplie tous ceux qui ne manquent de rien, qui ont de quoi s'emmitoufler quand le froid viendra, de songer à nos chers petits soldats sur qui vont tomber les pluies et les neiges, et qui vont se battre en pliant dans l'eau glaciale des tranchées; de songer à ceux, plus malheureux encore, qui se retirent de la bataille à cause de quelque blessure affreuse, et qui vont rentrer chez eux presque sans vêtements, pour y traîner une vie de misère.

PIERRE LOTI,

De l'Académie française.

Prière de faire toutes les communications au secrétariat du "Vestiaire des Blessés," 10, boulevard Malesherbes, d'envoyer les dons en nature à nos dépôts: 3, rue de Surène, et 23, rue Boissy-d'Anglas, et d'adresser au "Figaro" les lettres qui me seront écrites personnellement.

**SPORTSMEN'S SPECIAL**



LOUISIANA SOUTHERN R. R.  
(N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEES)

**SHELL BEACH**  
TOUS LES DIMANCHES

Départ : 5:00 A. M. || Départ Shell Beach : 4:10 P. M.  
Ar. Shell Beach : 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans : 5:15 P. M.  
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

**SERVICE PAR MOTOR-CARS**

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.  
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.